

Le chauffage au fioul, encore très répandu en zone rurale

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 163 • Janvier 2023

En Bourgogne-Franche-Comté, 202 000 ménages, soit 15,5 % des foyers, se chauffent au fioul. La région se positionne en première place des régions de France métropolitaine pour le recours à ce type de combustible. Plus rural qu'urbain, ce mode de chauffage est très présent le long de la frontière suisse et dans le Morvan. Il est davantage utilisé dans les logements anciens, principalement des maisons, et concerne surtout des ménages d'agriculteurs ou de retraités.

En Bourgogne-Franche-Comté, 202 000 ménages ont recours au fioul pour chauffer leur résidence principale. Depuis le 1^{er} juillet 2022, ils sont directement concernés par l'interdiction de remplacer leur chaudière défectueuse pour un même type d'installation, en raison du caractère très polluant de ce mode de chauffage.

Un ménage sur six se chauffe au fioul

Le chauffage au fioul reste encore très présent dans l'habitat de la région. Il est même plus fréquent que dans toutes les autres régions de France métropolitaine. Ce mode de chauffage concerne 15,5 % des ménages en Bourgogne-Franche-Comté, un niveau proche de la région Grand Est (14,7 %) et de la Bretagne (14,2 %) mais bien au-dessus de celui de l'Île-de-France (5,5 %) ou encore de la Corse (2,4 %).

Dans tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté, la part des foyers se chauffant au fioul dépasse la moyenne métropolitaine (10,5 %), sans pour autant atteindre celle des départements très ruraux du sud du Massif Central comme la Lozère (33,7 %) ou encore le Cantal (25,8 %) ► [figure 1](#). Dans la région, les résidences principales sont davantage chauffées au fioul en Haute-Saône et dans le Jura qu'en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or.

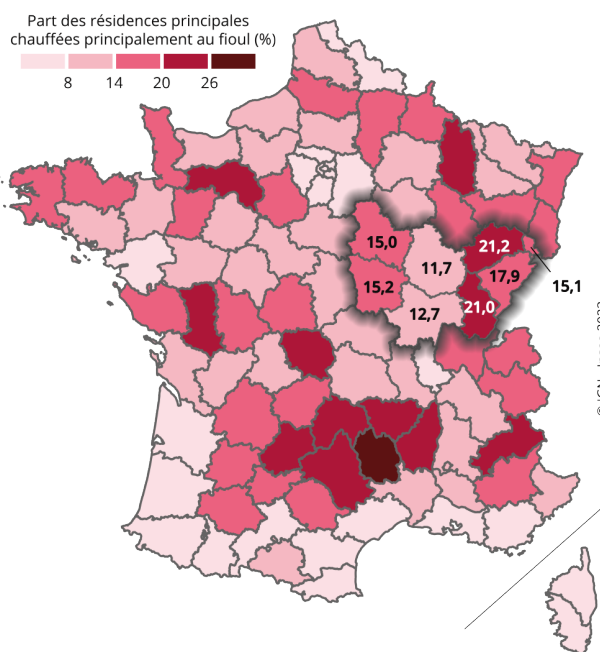
Un mode de chauffage plus rural qu'urbain

Plus des trois quarts des résidences principales de la région chauffées au fioul se situent dans les **communes rurales**. Dans celles-ci, 23 % des ménages y ont recours contre 8 % dans les **communes urbaines**. Comme le bois, sa livraison est possible quel que soit son lieu de résidence. En revanche, en milieu rural où l'habitat est dispersé, la mise en place des infrastructures de raccordement au gaz est peu rentable, rendant son utilisation moins fréquente. Le chauffage électrique est tout aussi présent que le fioul. Son installation est moins coûteuse que celle d'une chaudière à gaz ou au fioul. Toutefois, il n'est pas adapté aux

grandes surfaces habitables et aux logements mal isolés en raison du prix plus élevé de l'électricité ► [encadré](#).

Le long de la frontière suisse et dans le Morvan, une large part des résidences principales sont chauffées au fioul ► [figure 2](#). Ainsi, dans les intercommunalités de Frasnay, du Russey et de Montbenoit, plus du tiers des ménages utilisent ce type de combustible. Cette part dépasse les 30 % dans celles de Saulieu, d'Arnay-le-Duc et de Château-Chinon situées dans le Morvan.

► 1. Part des résidences principales chauffées principalement au fioul



Source : Insee, Recensement de la population 2019.

Le chauffage au fioul est moins répandu dans les intercommunalités d'Arc-sur-Tille, de Genlis et de Beaune (10 %), celles-là même qui entourent l'agglomération dijonnaise où seuls 4,4 % des ménages ont recours à ce type de combustible.

Davantage de chauffage au fioul dans les maisons et les logements anciens

Le chauffage au fioul concerne surtout les maisons et d'autant plus en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne métropolitaine : 21 % contre 16 %. Les maisons se situent pour la majorité d'entre elles en zone rurale, plus propice à utiliser ce type de combustible. En revanche, les appartements sont localisés en grande majorité en milieu urbain où la densité d'habitations favorise les infrastructures de raccordement. Ainsi, la moitié des logements collectifs sont chauffés au gaz de ville, contre seulement 5 % au fioul.

Le fioul est également très répandu dans les habitations anciennes. Or, celles-ci sont très fréquentes dans la région, puisque 48 % des résidences principales ont été construites avant 1970, contre 43 % en moyenne dans l'Hexagone. L'Île-de-France et les Hauts-de-France détiennent un parc de logements tout aussi ancien. Toutefois, dans ces régions plus fortement urbanisées, le raccordement au gaz est plus aisé qu'en Bourgogne-Franche-Comté, région la plus rurale de France [Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 103].

Les agriculteurs et les seniors plus souvent chauffés au fioul

Dans le contexte actuel d'inflation, les plus âgés, les ménages d'agriculteurs et les habitants des zones rurales sont davantage exposés à une perte de leur pouvoir d'achat. Elle est imputable en grande partie au coût de l'énergie, dont le renchérissement affecte leurs dépenses de chauffage et de déplacements. Or, ce sont ces mêmes populations qui utilisent davantage le fioul dont le prix a pratiquement doublé entre juin 2021 et 2022.

Les seniors se chauffent plus souvent au fioul que les plus jeunes. Un quart des personnes de 75 ans ou plus ont recours à ce mode de chauffage, contre 12 % des moins de 50 ans. Les retraités sont donc davantage concernés par l'interdiction de remplacement de leur chaudière au fioul à compter de juillet 2022 lorsque celle-ci devra être changée. Ils ne sont pas les seuls. Les agriculteurs, résidant pour la majorité dans des communes rurales, sont également nombreux à utiliser le fioul comme mode de chauffage principal. ●

Chantal Prenel (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

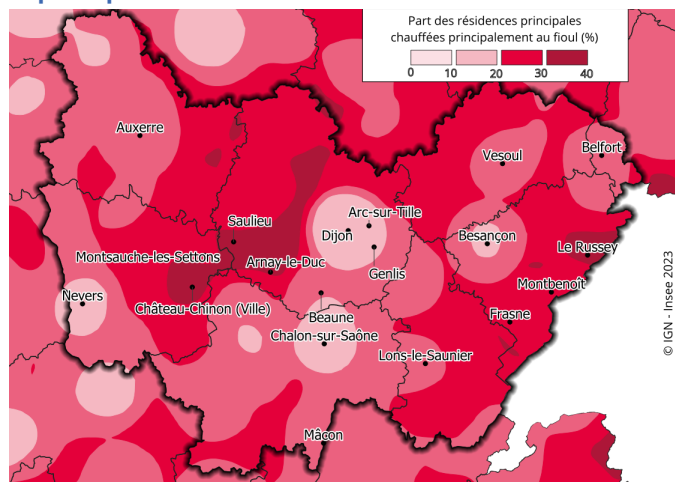
► Définitions

Une **commune rurale** est une commune peu dense ou très peu dense au sens de la grille communale de densité. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites **urbaines**.

► Pour en savoir plus

- « Guerre et prix », *Insee Note de conjoncture*, juin 2022.
- Tribout X., Brion D., Perron P.**, « Chauffer correctement son logement grèverait le budget d'un quart des ménages de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 84, juin 2019.
- Logeais C., Loones F.**, « Bourgogne-Franche-Comté, première région rurale de France », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 123, avril 2021.

► 2. Part des résidences principales chauffées principalement au fioul



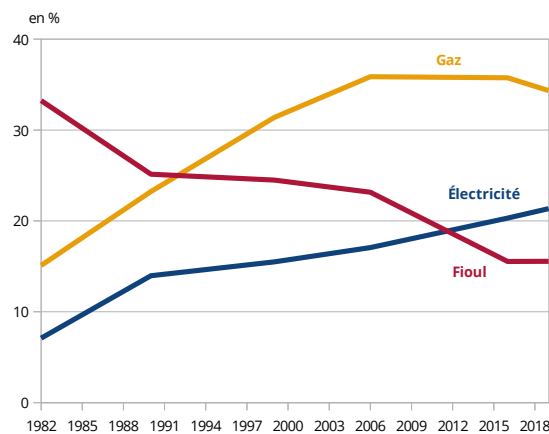
Source : Insee, Recensement de la population 2019.

► Encadré - Les différents modes de chauffage

Le fioul est un moyen de chauffage de plus en plus délaissé. La part des résidences principales qui l'utilisent a été divisée par deux entre 1982 et 2019. Les chocs pétroliers des années 1970 ont entraîné une forte augmentation de son coût et les chaudières ont été peu à peu remplacées par des systèmes utilisant un combustible moins onéreux. Dès les années 1990, le gaz devient le mode de chauffage le plus répandu. Il présente l'avantage d'une continuité d'approvisionnement lorsque le raccordement au gaz de ville est possible et surtout de moins peser sur le budget des ménages, comparé à l'électricité. Le prix du gaz (8,86 euros TTC pour 100 kWh en juin 2022) est bien inférieur à celui du fioul (17,02 euros) et de l'électricité (20,39 euros). Il rejette aussi moins de gaz à effet de serre que le fioul : 227 g de CO₂ émis par kWh contre 324. En termes de rejet de carbone, le chauffage au bois est le plus performant (moins de 30 g) pour un tarif comparable au gaz. Le bois est en outre un combustible renouvelable.

Sources : Sdes, base Dido pour les prix ; Ademe, base carbone 2018 pour les émissions de CO₂.

Évolution du combustible de chauffage utilisé à titre principal dans les résidences principales de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population.

